
**LA FONDATION POUR L'AUDITION S'ASSOCIE A
L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE CRÉATION INDUSTRIELLE (ENSCI) POUR IMAGINER
LES AIRES DE PAUSE SONORE DE DEMAIN POUR LES FESTIVALS DE MUSIQUE**



Au départ, un constat : si certains festivals ont d'ores et déjà des espaces dédiés au repos auditif de leurs visiteurs, la plupart n'ont en général que des lieux peu aménagés, souvent loin des espaces festifs attirant les festivaliers.

Suite au Décret n° 2017-1244 adopté le 7 août 2017 -

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000035388481&categorieLien=id> - la **Fondation Pour l'Audition** a souhaité accélérer son action concernant les risques liés aux bruits et aux sons amplifiés en imaginant des zones de repos auditifs pour les festivaliers, ne dénaturant pas l'esprit festif propre au lieu.

L'enjeu est multiple :

1. **Participer à protéger l'audition des festivaliers** s'exposant pendant plusieurs heures à des niveaux sonores potentiellement dangereux.
2. **Penser une expérience attractive pour donner envie aux festivaliers de faire une pause.**
3. **Sensibiliser** ces mêmes festivaliers à l'importance de préserver leur audition durant toute leur vie.

Service de presse Fondation pour l'Audition : BPFConseil

Béatrice Parrinello-Froment et Justine Germond

06 63 72 16 06 - 06 30 19 79 77

beatriceparrinello@bpfconseil.com - justine@bpfconseil.com

La **Fondation Pour l'Audition** s'est donc rapprochée de l'**Ecole Nationale Supérieure de Création Industrielle** afin de travailler avec les étudiants sur un projet commun d'aires de pause sonore dans les festivals. Formalisé en partenariat d'étude et de recherche, ce dernier visait une démarche exploratoire de design, tant sur le concept même de ces aires que sur les activités pouvant y être organisées.

Ensemble, ils ont œuvré pour trouver des solutions :

Une aire de pause sonore, certes, mais quelle proposition, quelle forme, où la placer, comment la rendre attrayante, comment sensibiliser le public, ... ? Autant de questions à soulever en imaginant ces espaces dédiés au repos auditif ! Les étudiants de l'ENSCI ont donc œuvré pour trouver des solutions concrètes et séduisantes pour les festivaliers, en rencontrant de nombreux professionnels : organisateurs de festivals, artistes, industriels du son, professionnels de santé et de la déficience auditive. Toutes ces rencontres ont permis aux étudiants de s'immerger dans le sujet et de comprendre aussi bien les enjeux du son, du capital auditif, des contraintes des lieux, pour ensuite pendant près de 4 mois, travailler sur leurs projets.

Save the dates !

- La **Fondation Pour l'Audition** sera présente au **Solidays (21, 22, 23 juin 2019)** avec 19 étudiants pour présenter les projets en cours. L'objectif est de tester ces prototypes en situation réelle et d'avoir un retour des festivaliers sur les projets.
- Quelques jours après, le 27 juin prochain, les étudiants présenteront leurs projets finaux en présence des organisateurs de festivals, du conseil d'administration de la **Fondation Pour l'Audition**, et des différents partenaires qui se sont mobilisés pour soutenir cette initiative au sein de l'ENSCI. Chaque organisateur de festival pourra ainsi choisir le projet qu'il souhaite mettre en place pour son propre festival.
- **Le festival Rock-en-Seine (23, 24, 25 août) s'est déjà engagé pour accueillir le premier projet grandeur nature.**

Ce projet vient compléter les autres initiatives de la **Fondation Pour l'Audition** qui œuvre au quotidien pour faciliter le mode de vie des sourds et malentendants, et pour sensibiliser la population sur le capital auditif de chacun. Pour plus d'informations sur la Fondation :

<https://www.fondationpourl audition.org/fr>

LA FONDATION POUR L'AUDITION EN QUELQUES MOTS : La **Fondation Pour l'Audition** est reconnue d'utilité publique depuis 2016. Elle a pour ambition de fédérer des talents dans le but de faire progresser la cause de l'audition et aider les personnes sourdes et malentendantes à mieux vivre au quotidien. La mission de la Fondation est double : soutenir la recherche et l'innovation afin d'incarner d'autres possibles et ainsi faire avancer la cause, ainsi que mobiliser l'opinion à travers la prévention et la sensibilisation pour protéger le capital auditif de chacun.

L'Ecole Nationale Supérieure De Création Industrielle : Créé en 1982, l'ENSCI, établissement public placé sous la double tutelle des Ministères de la Culture et de l'Industrie, est la seule école nationale supérieure exclusivement consacrée à la création et au design industriels. Elle développe pour ses élèves une démarche pédagogique fondée notamment sur la pratique du projet de design.

Service de presse Fondation pour l'Audition : BPFConseil

Béatrice Parrinello-Froment et Justine Germond

06 63 72 16 06 - 06 30 19 79 77

beatriceparrinello@bpfconseil.com - justine@bpfconseil.com